

actif de l'association, a été élu vice-président aux acclamations de l'assemblée.

M. J. P. Dixon, qui avait manifesté l'intention de remettre en d'autres mains le portefeuille des finances, a dû se résigner à conserver son portefeuille pour une nouvelle année, sur les instantes sollicitations de ses amis.

Les nouveaux élus ont successivement remercié leurs électeurs suivant l'usage traditionnel.

M. P. Gannon a ensuite été ré-élu secrétaire de l'association pour l'année 1898-1899.

L'assemblée a ensuite fixé l'ordre du jour de la prochaine séance, après une discussion longue et animée, dont nous aurons l'occasion de parler dans la suite.

LA CONFERENCE DE QUEBEC

La conférence de Québec a pris fin et c'est à Washington que se réuniront maintenant les commissaires américains, anglais et canadiens.

La date de la reprise des délibérations a été fixée au 1er novembre, mais il est difficile de croire que les délégués puissent se rencontrer à cette date, le Premier Ministre Canadien devant recevoir, quelques jours après, le nouveau Gouverneur général.

Bien que rien d'officiel n'ait transpiré des débats qui ont eu lieu entre les commissaires, il y a maintes raisons de croire que la question de réciprocité n'a guère avancé.

Il est difficile d'ailleurs qu'il en soit autrement, car un grand nombre de délégations sont venues mettre des bâtons dans les roues. Chacune prêchant dans l'intérêt particulier de la corporation qu'elle représentait, les commissaires n'ont guère été éclairés sur les propositions à soumettre dans l'intérêt général du pays et n'ont pu que s'en rapporter à leurs propres lumières.

Pour nous, nous croyons peu au succès d'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Nos voisins ont depuis longtemps fermé leurs portes à nos produits agricoles parce que le Congrès obéissait à une pression des électeurs ruraux qui réclamaient et ont obtenu des droits non seulement protecteurs mais prohibitifs. Rien n'a été changé à cette situation et comme les sénateurs et les députés ont à compter avec leurs électeurs, il nous semble difficile de croire qu'ils ratifieraient un traité permettant l'entrée de nos grains et des autres produits de notre sol aux Etats-Unis.

Un traité de réciprocité ne portant que sur les articles d'industrie serait en notre défaveur et ruinerait nos manufactures. Sous ce rapport, c'est le Canada qui refuserait d'entrer dans la voie de la réciprocité.

Que reste-t-il alors comme base d'un traité de réciprocité ? Nous ne voyons rien.

Tout ce que les commissaires pourront discuter et accorder nous semble peu de chose : un remaniement du tarif pour quelques articles des deux côtés de la ligne. Et encore.

Un ministre canadien qui a pris part à la conférence de Québec ne disait-il pas, depuis que les commissaires se sont séparés, que notre tarif a besoin de stabilité. N'est-ce pas dire qu'il n'y sera rien changé ?

Cependant, il serait bon que nos relations commerciales pussent s'étendre à l'exportation chez nos voisins de qui nous achetons beaucoup et à qui nous vendons peu. Sans croire à un traité de réciprocité nous avons le ferme espoir que nos commissaires feront des efforts sérieux pour faire une brèche dans la muraille établie contre les produits du sol.

PAS D'ARGENT !

Pas d'argent ! Tel est l'argument éternel qui doit fermer péremptoirement la bouche à tous les citoyens qui demandent l'arrosage des rues par les temps de chaleur, le nettoyage des chaussées poudreuses ou boueuses, la réparation des trottoirs, la réfection des rues qui deviennent de vrais casse-cous.

A ceux qui demandent pourquoi la police n'a pas d'uniformes, on répond : Pas d'argent !

Maintenant on déclare que, pour assurer un service régulier de vidanges jusqu'à la fin de l'année, il n'y a pas d'argent.

C'est-à-dire que, pour les dépenses absolument indispensables des quelles dépendent la santé des citoyens, on n'a jamais d'argent.

On en a bien cependant pour des travaux qui peuvent être ajournés ; on en a pour les incendiés de New-Westminster, comme l'a fait remarquer un échevin ; on en trouve pour des réceptions de gala, et de plus, la Ville se paie la fantaisie de faire des cadeaux de terrain à de riches et puissantes compagnies.

Avant toutes choses, il semble à tout bon citoyen que, s'il paie des taxes, c'est afin d'avoir de l'eau potable, de ne pas marcher dans des cloaques de boue, ou dans un pied

de poussière et de ne pas respirer l'odeur infecte qui se dégage des quarts et des boîtes d'ordures et de déchets de toute nature.

La santé publique, avec un peu plus de propreté, ne serait pas pire. Nous avons eu à Montréal un grand nombre de cas de fièvre typhoïde qui peuvent être imputés à l'état de malpropreté de nos rues.

Il faudrait pourtant en finir avec cette mauvaise habitude d'attendre, au printemps, que le soleil fonde les neiges et les glaces au milieu desquelles, durant tout l'hiver, s'amasent toutes sortes d'immondices et d'attendre encore que les pluies de l'automne arrosent nos rues chargées des poussières de l'été et des microbes de toutes les maladies contagieuses.

Il faut enfin que le service des vidanges soit établi de manière à donner toute satisfaction aux lois les plus élémentaires de l'hygiène.

Si le public paie ses taxes sans murmurer, c'est afin de recevoir quelque service en échange et non pour voir dilapider le budget municipal par des rongeurs de tout acabit.

Il n'y a pas de doute que les recettes municipales sont contrebalancées par des dépenses, personne n'en doute. Ce dont on doute, cependant, c'est que l'argent des contribuables soit dépensé toujours d'une façon utile pour celui qui paie.

Il est remarquable que plus les revenus de la ville augmentent et plus nos rues sont sales et impraticables, faute d'argent.

Si les électeurs le veulent bien, il faudra un changement à cet état de choses.

LA BANQUE MOLSON

La Banque Molson a eu, lundi dernier, sa 48ème assemblée générale annuelle des actionnaires.

D'après le bilan présenté par les directeurs -- qui, cette année, est établi de manière à présenter l'état de l'année précédente en regard de celui du dernier exercice, -- la Banque a continué de prospérer.

Les bénéfices de l'année, après les déductions habituelles pour intérêt sur dépôts, escomptes et pour pertes probables ont été de.....\$259,191.27

Il restait de l'an dernier au crédit du compte de profits et pertes..... 26,829.68

Soit une somme de \$286,020.95 acquise aux actionnaires.

Les directeurs proposent de répartir cette somme comme suit :